



Signature d'un bon de reception sans réserve

Par **sremy13**, le **06/06/2008** à **12:35**

Bonjour

Après l'installation de ma cuisine, j'ai signé un bon de réception avec aucune réserve vu que je n'est rien constaté. Hors en l'utilisant le soir même je me rend compte qu'un des placard ne peut pas s'ouvrir totalement car il est bloqué par la façade d'un autre.

A savoir qu'on a déjà eu une rectification sur plusieurs éléments de la cuisine. Donc il s'agirait d'une deuxième rectification, mais sur une autre partie : la placard.

Je voudrais savoir en dépit du fait que j'ai signé en émettant aucune réserve je peut ordonner a mon fournisseur de venir rectifié la cuisine pour que le placard s'ouvre totalement et n'aille pas endommager la façade d'à côté?